

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>CENTRE COMMERCIAL LECLERC</b> <b>ERP N° 3410128 - POURSUITE D'EXPLOITATION</b> <b>ARRETE N° 2023/286</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**

VU le Code de la Construction et de l'Habitation ;  
VU l'arrêté du 25 juin 1980 modifié, portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP ;  
VU les arrêtés des 21 juin 1982 et 5 février 2007 modifiés, portant approbation des dispositions particulières du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP de types M et N ;  
VU le classement de l'établissement en 1<sup>ère</sup> catégorie, type M et N ;  
VU l'avis favorable émis le 26 octobre 2023 par la Commission de Sécurité de l'Arrondissement de Caen qui a procédé à l'examen du rapport du groupe de visite de l'établissement, en date du 17 octobre 2023 ;

**CONSIDERANT** que le Centre Commercial Leclerc peut poursuivre l'exploitation de son établissement en toute quiétude ;

**ARRETE**

- Article 1 :** Monsieur GRUAU, Responsable Unique et Monsieur DUVAL, Directeur sont autorisés à poursuivre l'exploitation du Centre Commercial Leclerc situé 190 rue de Rocquancourt à IFS suite à la visite périodique de l'établissement effectuée par la Commission de Sécurité de l'Arrondissement de Caen en date du 17 octobre 2023.
- Article 2 :** L'exploitant devra cependant se conformer aux prescriptions particulières jointes au procès-verbal de la Commission de Sécurité de l'Arrondissement de Caen.
- Article 3 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Préfet du Calvados
  - Monsieur le Président de la Commission de Sécurité de l'Arrondissement de Caen
  - Messieurs GRUAU et DUVAL - Centre Commercial Leclerc

Fait à IFS, le 30 octobre 2023



Le Maire,

  
**Michel PATARD-LEGENDRE**

Accusé de réception en préfecture  
014-211403415-20231102-2023-286-AR  
Date de télétransmission : 02/11/2023  
Date de réception préfecture : 02/11/2023